Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Avis 51-306 du personnel des ACVM État de l'avant-projet de règlement sur les obligations d'information continue

Introduction

Le 21 juin 2002, les ACVM ont publié pour consultation le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »), dont les dispositions sont appelées à remplacer les dispositions actuelles sur les obligations d'information continue des émetteurs assujettis. Les ACVM procèdent actuellement à l'examen des commentaires reçus sur le Règlement 51-102 et à la formulation des réponses, travaux qui devraient s'achever au début de 2003 en vue de la publication pour consultation du texte révisé vers le milieu de l'année.

Délais de dépôt en vertu du Règlement 51-102 non obligatoire avant 2004

Afin d'aider les émetteurs assujettis et leurs conseillers dans leur planification des réunions des administrateurs et des assemblées des actionnaires et dans l'exécution de leurs obligations d'information continue pour les prochains mois, le personnel des ACVM tient à préciser que les délais de dépôt des états financiers, du rapport de gestion et de la notice annuelle prévus au Règlement 51-102 ne seront pas obligatoires pour les exercices commençant avant le 1^{er} janvier 2004. Nous fournirons de l'information supplémentaire sur l'application transitoire du Règlement 51-102 au moment de la nouvelle publication pour consultation.

Questions

Pour toute question, prière de s'adresser à l'une des personnes suivantes :

Commission des valeurs mobilières du Québec

Rosetta Gagliardi, conseillère en réglementation : (514) 940-2199, poste 4554

British Columbia Securities Commission

Peter Brady, Senior Legal Counsel: (604) 899-6874 Carla-Marie Hait, Chief Accountant: (604) 899-6726

Michael Moretto, Associate Chief Accountant: (604) 899-6767

En Colombie-Britannique et en Alberta, on peut composer également le 1-800-373-6393.

Alberta Securities Commission

Mavis Legg, Manager, Securities Analysis: (403) 297-2663

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Bob Bouchard, Director, Corporate Finance: (204) 945-2555

Nova Scotia Securities Commission

Bill Slattery, Deputy Director, Corporate Finance and Administration: (902) 424-7355

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Joanne Peters, Senior Legal Counsel: (416) 593-8134 Irene Tsatsos, Senior Accountant: (416) 593-8223

Saskatchewan Securities Commission

Ian McIntosh, Deputy Director, Corporate Finance: (306) 787-5867

Le 24 janvier 2003